

ENNAKL
AUTOMOBILES



CODE DE CONFORMITE ET D'ETHIQUE

ENNAKL AUTOMOBILES



ENNAKL
OCCASIONS



Mot du Directeur Général

Chers Collègues, chers Partenaires,

L'environnement dans lequel nous évoluons est fortement concurrentiel, et de plus en plus règlementé.

Ces dernières années, il a été en constante évolution. Les enjeux et défis de notre secteur exigent de notre part plus d'engagement pour défendre notre image et notre notoriété et préserver notre leadership.

Une chose est certaine, c'est notre conviction que notre position de leader et notre bonne réputation reposent sur la responsabilité de chacun d'entre nous dans tout ce que nous entreprenons au quotidien et sur notre engagement personnel à répondre aux attentes de nos clients, collègues, partenaires et celles de nos actionnaires.

Chacun de nous est important : chacun d'entre nous est responsable de notre conduite collective.

Ce n'est qu'ensemble, par le travail individuel et en groupe que nous pouvons avancer et bâtir un avenir commun.

La culture de la conformité est essentielle pour réaliser nos objectifs de développement durable et assurer la pérennité de notre entreprise. Cela nous aidera à remplir nos obligations morales et légales.

A cet effet, nous avons décidé d'adopter aujourd'hui le présent code de conformité et d'éthique, pensé et conçu de manière à s'appliquer à l'ensemble de notre groupe Ennakl Automobiles et de notre réseau.

Ce code vise à présenter les meilleures pratiques à adopter en vue d'être exemplaire dans notre manière d'entreprendre nos diverses missions.

Je vous invite à en prendre connaissance et à déployer tous vos efforts pour l'appliquer au quotidien dans chacune de vos actions. Le code de conformité et d'éthique sera un élément fondamental de notre culture d'entreprise, tant au sein de notre groupe que pour tout le réseau Ennakl Automobiles.

Vous êtes ainsi tous invité à intégrer nos valeurs et nos bonnes pratiques et les partager avec l'ensemble de vos équipes.

Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons assurer la pérennité et la prospérité de notre groupe de travail.



Le Directeur Général
Mohamed Anouar Ben Ammar
20 octobre 2023

Le mot d'ordre de la culture de conformité est d'identifier les problématiques de conformité, de parer à leurs réalisations et d'y remédier.

Ennakl Automobiles est une entreprise spécialisée dans le commerce et la réparation de matériel de transport, leader sur le marché tunisien, bénéficiant d'une notoriété établie qui exige continuellement d'être appuyée, renforcée et améliorée.

Aussi, Ennakl Automobiles est tenue par la loi, ses engagements avec ses constructeurs et ses partenaires à adopter et intégrer les règles légales, contractuelles et éthiques dans l'ensemble de ses actions et de protéger la réputation des marques représentées.

Ennakl Automobiles est responsable envers l'ensemble de son environnement à veiller à l'adoption de ces règles et au respect de la culture de la conformité aussi bien par son groupe et ses collaborateurs que par son réseau et ses partenaires.

Ennakl Automobiles s'engage à faire de la culture de la conformité la pierre angulaire de sa culture d'entreprise et invite l'ensemble de ses équipes et son réseau à adopter le présent code.

La culture de la conformité occupe une place centrale chez Ennakl Automobiles et favorise la conduite responsable et éthique. Elle est le fondement sur lequel Ennakl Automobiles bâtit des relations solides et durables avec ses clients, ses partenaires, et son environnement.

Afin de concrétiser cette vision et de renforcer l'engagement d'Ennakl Automobiles envers l'éthique et la responsabilité, Ennakl Automobiles a élaboré ce code d'éthique et de conformité qui établit les normes de comportement et de pratique auxquelles chaque membre de l'équipe Ennakl Automobiles est tenu de se conformer.

Ce code définit les principes de conduite qui constituent les piliers de son éthique et de sa responsabilité, guidant ses actions au quotidien.

Ce code d'éthique et de conformité incarne l'engagement d'Ennakl Automobiles envers l'intégrité, la transparence et l'excellence et traduit ses efforts pour maintenir les plus hauts standards éthiques dans toutes ses interactions et activités professionnelles.

Ennakl Automobiles considère ce code comme un pilier fondamental de sa mission, de sa vision et de son succès. Ennakl Automobiles invite l'ensemble de ses collaborateurs à prendre connaissance de ce code et à l'appliquer avec diligence.

Votre adhésion à ces principes est essentielle pour garantir que Ennakl Automobiles continue d'être un modèle d'intégrité et de responsabilité.

En respectant ces principes, Ennakl Automobiles contribue à façonner un avenir meilleur pour tous les acteurs impliqués dans son parcours, et s'engage à être exemplaires dans toutes ses actions.

Qui est concerné par le code de conformité ?

L'ensemble des collaborateurs de Ennakl Automobiles, quel que soit leurs fonctions et leurs grades sont concernés. L'ensemble des collaborateurs ont la responsabilité d'appuyer et de renforcer leur notoriété et leur leadership dans leurs secteurs d'activités respectifs.

L'intégration de ces bonnes pratiques et de la responsabilité personnelle de chacun des collaborateurs Ennakl Automobiles tenus à connaître et d'appliquer les principes et les règles de ce code et à agir avec exemplarité.

L'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles sont tenus de faire preuve d'exemplarité dans leurs comportements en termes de professionnalisme, d'intégrité et d'éthique et à respecter l'ensemble des obligations qui leurs incombent et de prévenir les comportements non conformes aux procédures établies conformément à leurs fonctions respectives.

Les recommandations et les obligations prévues dans ce code sont à caractère obligatoire, doivent être strictement appliquées et engagent la responsabilité de chacun.

Le non-respect des prescriptions de ce code peut être fortement préjudiciable aussi bien à Ennakl Automobiles, à ses collaborateurs qu'à ses partenaires commerciaux.

Toute infraction à ce code fera l'objet à des poursuites conformément à la réglementation et aux procédures établies Ennakl Automobiles s'engage à faire intégrer ce code dans l'ensemble de ses relations juridiques et commerciales et à faire respecter ses principes et à œuvrer à les faire adopter par ses partenaires, ses fournisseurs, au sein du groupe et auprès de son réseau.

Ennakl Automobiles se réserve le droit d'annuler ou de suspendre toute transaction non conforme à ce code.

Ce code d'éthique et de conformité s'applique à Ennakl Automobiles, ses collaborateurs ainsi qu'à ses partenaires, ses fournisseurs, au sein du groupe et auprès de son réseau qui sont appelé à agir dans le respect des règles d'éthique et d'intégrité conformément à ce code.

Nos Valeurs

Ethique : le pouvoir de l'honnêteté

La réputation de notre entreprise repose sur le comportement éthique de nos collaborateurs. L'éthique constitue le fondement de nos actions, et notre intégrité se reflète dans nos actes et nos positions.

Notre entreprise s'engage fermement à respecter ses engagements, à maintenir une conduite honnête et intègre dans l'exercice de ses activités.

Elle demeure résolue à combattre toute forme de conflit d'intérêts, à refuser toute gratification excessive, et à promouvoir la concurrence loyale.

Notre entreprise attache une grande importance à préserver la confidentialité des informations privilégiées concernant des tiers et à rejeter toute tentative d'influence induite ou de conduite non éthique.

Collégialité : Le pouvoir d'œuvrer ensemble

Notre entreprise encourage activement le travail d'équipe, la solidarité et le respect.

Notre entreprise valorise la diversité des opinions, des individus, et des expériences, tout en maintenant un climat de respect et de professionnalisme au sein de notre organisation.

Notre entreprise condamne toute forme de discrimination et veille au respect des normes de comportement collectif, de la hiérarchie, et des différences culturelles et sociales.

Responsabilité : Le pouvoir de l'engagement

Notre entreprise s'engage à respecter la loi nationale et ses règlements internes.

Notre entreprise assume pleinement ses responsabilités, protège ses intérêts, et est déterminée à atteindre ses objectifs.

Notre entreprise promeut l'adoption de bonnes pratiques commerciales, le respect de la loi, et la gestion efficace et responsable de ses actifs.

Notre entreprise garantit la confidentialité des informations, y compris les données personnelles, et favorise un environnement sûr et sain pour ses collaborateurs.

La participation aux affaires publiques doit être individuelle, sans implication de l'entreprise.

Transparence : Le pouvoir de la communication

Notre entreprise promeut une communication basée sur le respect, l'équité et l'honnêteté et accorde une grande importance à la transparence dans ses interactions avec ses collaborateurs, ses clients et ses fournisseurs.

Notre entreprise s'engage à produire des rapports financiers et comptables complets, justes et précis et soutient activement les processus de contrôle interne.

Nos Valeurs

Professionalisme : le pouvoir de la qualité

Notre entreprise fixe des objectifs ambitieux visant à satisfaire pleinement ses clients et à garantir leur fidélité.

Notre entreprise favorise un environnement de travail épanouissant, qui encourage le développement personnel et la croissance continue de nos collaborateurs.

Notre entreprise identifie, évalue, et gère activement les opportunités et risques pour maintenir une image positive et une solide position concurrentielle.

Notre entreprise investit dans une technologie de pointe pour améliorer la performance de nos produits et soutient des solutions durables pour l'environnement.

Gouvernance : le pouvoir de la réussite

Notre entreprise s'engage à atteindre et dépasser ses objectifs à court, moyen et long terme.

Notre entreprise suit quotidiennement ses performances individuelles et collectives, célèbre la réussite et récompense la performance de ses collaborateurs.

En reconnaissant l'importance de ses collaborateurs, notre entreprise attire et développe une équipe motivée et innovante et favorise la confiance et l'engagement à travers un dialogue ouvert et honnête, permettant à ses collaborateurs de réaliser leurs aspirations professionnelles et leur développement personnel.



Table des Matières

Introduction	4
Nos valeurs	5
Le respect de la personne	7
Engagement ESG	8
Respect de la loi et des normes du travail	9
Protection des données à caractère personnel	11
Protection de l'environnement	13
Conflit d'intérêt	15
Règle en matière de pratiques anticoncurrentielles	17
Lutte contre le harcèlement	19
Lutte contre la discrimination	20
Lutte contre la corruption	22
Lutte contre le blanchiment d'argent	24
Lutte contre les pratiques d'initié	25
Qui contacter ?	27
<u>Annexe 1 : Textes de référence</u>	28
<u>Code de conduite Ennakl Automobiles</u>	30

Le respect de la personne



Notre engagement

Ennakl Automobiles s'engage à respecter et promouvoir les droits de l'Homme tels que définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 et les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme du 16 juin 2011.



Comment agir

Ennakl Automobiles s'engage à mettre en place un environnement respectueux, éthique et égalitaire pour l'ensemble des collaborateurs et son réseau, notamment en :

- Traitant tous ses collaborateurs et son réseau avec respect et éthique.
- Établissant des politiques internes claires sur le respect et l'éthique dans les interactions avec ses collaborateurs vis-à-vis de ses partenaires, ses fournisseurs, au sein du groupe, auprès de son réseau, et de ses clients.
- Offrant une formation sur les normes de comportement éthique et sur la manière de traiter les autres avec respect.
- Encourageant la communication ouverte et la résolution constructive des conflits au sein de l'entreprise.
- Exigeant le même engagement en matière de respect et d'éthique de la part de tous.
- Intégrant ces principes dans les évaluations de performance et les objectifs organisationnels de l'entreprise.
- Mettant en place des mécanismes de surveillance pour garantir le respect de ces principes à tous les niveaux de l'entreprise.
- Encourageant les collaborateurs à signaler tout comportement contraire à ces principes.



Les bonnes pratiques

- Toute information portant sur des mesures touchant à la dignité d'un collaborateur fera l'objet d'un suivi systématique du responsable Ressources Humaines.
- Ennakl Automobiles encourage ses collaborateurs à s'exprimer, à dialoguer et à développer une attitude responsable vis-à-vis de leurs collègues et de l'entreprise.
- Intégrer la notion de respect de la personne dans toutes les phases décisionnelles de l'entreprise.
- Ennakl Automobiles s'assure de promouvoir la diversité et l'inclusion des employés.
- Ennakl Automobiles offre des formations sur le respect en milieu de travail pour sensibiliser les employés aux comportements respectueux, à la prévention du harcèlement et à la résolution constructive des conflits.

Engagement ESG



Notre engagement

Ennakl Automobiles, s'engage, à titre volontaire, en vue d'améliorer sa performance globale, d'être plus adaptés aux enjeux futurs et de répondre aux mieux aux attentes de son environnement, à respecter l'ensemble des préoccupations sociétale et environnementale inhérentes à son activité commerciale. Les projets envisagés concernent notamment :

- L'environnement et le développement durable.
- La rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur valorisation.
- Le développement des compétences et de l'emploi.
- La bonne gouvernance.



Comment agir

Ennakl Automobiles s'engage à :

- Conforter la culture de la bonne gouvernance par la responsabilisation de l'ensemble de ses procédures décisionnelles, ce qui implique de vérifier la portée de l'impact des décisions par rapport aux standards ESG que Ennakl Automobiles adoptera.
- Adopter une politique dynamique de formation des collaborateurs en vue d'améliorer le cadre de vie et la satisfaction au travail.
- Participer à la construction d'une culture d'entreprise responsable.
- Améliorer l'engagement des collaborateurs.
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire l'impact sur l'environnement.



Les bonnes pratiques

- Ennakl Automobiles s'engage à intégrer les bonnes pratiques en termes de gouvernance tel que la transparence et l'interactivité constructive et responsable avec l'ensemble de son groupe et de son réseau.
- Ennakl Automobiles s'engage à titre volontaire à intégrer les questions de développement durable dans l'élaboration de ses politiques de développement.
- Ennakl Automobiles est engagée dans l'intégration de l'ESG et communique activement sur cet engagement auprès de son groupe et de son réseau.

Respect de la loi et des normes du travail



Notre engagement

La réglementation internationale, les lois et les bonnes pratiques constituent le cadre que Ennakl Automobiles est tenue de respecter dans l'ensemble de ses actions.

En signe de son engagement en faveur des droits de ses collaborateurs, Ennakl Automobiles a élaboré ses propres principes en matière de droits du travail et a développé ces principes pour qu'ils soient cohérents avec l'ensemble de ses obligations et de ses engagements.

L'ensemble des collaborateurs Ennakl Automobiles sont invités à adhérer aux politiques de l'entreprise et de se conformer aux lois et règlements en vigueur sur les droits du travail en Tunisie. Les collaborateurs sont également tenus d'identifier et de surveiller tout risque en matière de droits du travail inhérent à leurs activités.

Cadre général

Ennakl Automobiles réaffirme son engagement à prendre les mesures de prévention nécessaires en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail de ses collaborateurs et s'engage au respect des lois et règlements applicables en matière sociale.

Ennakl Automobiles promeut la santé et le bien-être physique et mental sur le lieu de travail en créant un environnement de travail sain et sûr.

Ennakl Automobiles respecte les droits des travailleurs à adhérer à une association et à désigner des représentants.

Ennakl Automobiles promeut une politique dynamique de formation des collaborateurs en vue d'améliorer le cadre de vie et la satisfaction au travail. Elle participe à la construction d'une culture d'entreprise responsable qui tend à améliorer l'engagement des collaborateurs.

Santé et sécurité

Ennakl Automobiles accorde aux bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité une place de choix aussi bien auprès de son management en interne qu'auprès de son groupe, de son réseau et de ses partenaires. Elle s'engage à œuvrer pour le renforcement de ces règles dans l'ensemble de l'environnement où elle opère.

Ennakl Automobiles s'engage à mettre en place toutes les mesures et les recommandations appropriées pour identifier, évaluer et traiter les risques posés à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs, de son groupe, l'ensemble de son réseau et de ses partenaires sur leurs lieux de travail.

Les principes énoncés dans ce code portent à accompagner l'ensemble de ses partenaires, ses fournisseurs, de son réseau et du Groupe Ennakl Automobiles à œuvrer à traiter et réduire les potentiels risques d'atteinte aux droits des travailleurs.

Respect de la loi et des normes du travail



Comment agir

Les collaborateurs de Ennakl Automobiles sont tenus de respecter l'ensemble des règles et des procédures prévues par ce code qui garantissent le respect de normes admises dans le cadre de leurs travaux. Cela implique également que ces règles et principes doivent être respectés au sein du réseau Ennakl Automobiles et de ses partenaires.

Les collaborateurs sont tenus de signaler tout manquement aux règles et aux procédures en relation avec le droit du travail au responsable ressources humaines conformément aux procédures prévues dans ce code.

Ennakl Automobiles s'engage à promouvoir l'égalité des chances en matière d'emploi, de promotion et de formation et de mettre en place des politiques de recrutement qui visent la diversité et l'inclusion. Ennakl Automobiles s'engage à identifier, évaluer et agir en vue de traiter tous les risques et dangers susceptibles de survenir dans l'environnement de travail d'un collaborateur au sein du groupe, auprès de son réseau et de ses partenaires.

L'identification des risques est prévue par le signalement des collaborateurs, par l'ensemble des procédures d'évaluations périodiques qui feront l'objet d'un reporting et par l'application des procédures de traitement de ses risques et de prévention de toute potentialité de récurrence.

Ennakl Automobiles organisera des séminaires de sensibilisation périodique pour l'ensemble des collaborateurs, de son réseau et de ses partenaires. Ces séminaires doivent prévoir des modules sur le rôle de chaque collaborateur au sein du groupe ou de son employeur, les procédures à suivre en cas de situation sujette à signalement et des risques pour leur santé et leur sécurité liés aux pratiques de travail pour qu'ils puissent remplir leurs rôles respectifs au mieux.

Ennakl Automobiles a mis en place une cellule de suivi des risques en matière de santé et de sécurité dans le cadre du travail. A ce titre, Ennakl Automobiles recommande vivement à l'ensemble des collaborateurs au sein du groupe, de faire immédiatement part de leurs préoccupations au responsable ressources humaines concernant leur environnement de travail et de tout risque de quelque nature que ce soit auquel ils s'estiment exposés.



Les bonnes pratiques

- Ennakl Automobiles s'engage à respecter scrupuleusement l'ensemble des obligations liées au droit du travail.
- Ennakl Automobiles respecte le droit de représentation des salariés et s'engage à participer aux réunions périodiques avec les délégués syndicaux.
- Ennakl Automobiles s'engage à prendre les dispositions nécessaires dès sa connaissance sur la possibilité de cas d'emploi de mineur, ou toute forme d'emploi précaires non conforme à la réglementation en vigueur.
- Mise en place d'un système de veille réglementaire pour nous tenir informé des changements dans la législation du travail afin d'assurer à Ennakl Automobiles une adaptation rapide aux nouvelles exigences.

Protection des données à caractère personnel



Notre engagement

Ennakl Automobiles dans le cadre ses activités est tenue de collecter, de traiter et de transférer des données à caractère personnel, et est responsable du traitement de ses données à caractère personnel conformément à la réglementation en vigueur en Tunisie.

A ce titre, elle s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation en vigueur relative au traitement des données caractère personnel, d'apporter une vigilance particulière au suivi des procédures prévues aussi bien en ce qui concerne ses collaborateurs, son réseau, ses partenaires ou ses clients.

Les données caractère personnel ainsi collectées ne sont accessibles qu'aux collaborateurs dont les responsabilités et les fonctions nécessitent le traitement de ces données caractère personnel et uniquement dans la mesure nécessaire à la réalisation des objectifs prévus.

Le traitement des données caractère personnel n'est prévu que lorsque cela est nécessité par l'opération envisagée et dans le respect des pratiques internes en matière de confidentialité qui doivent être scrupuleusement respectées.

La personne en charge de la protection des données caractère personnel au sein de Ennakl Automobiles est chargée du suivi des atteintes aux règles de respect de la confidentialité au sein du groupe, auprès de son réseau, de ses partenaires et de ses clients, il est tenu d'apporter des propositions de traitement des problématiques signalés.



Comment agir

Ennakl Automobiles s'engage à garantir le plus haut niveau de sécurité et de confidentialité des données à caractère personnel qui lui sont confiées par les clients, prospects, collaborateurs, fournisseurs et prestataires, et de mettre en place une série de mesures proactives, notamment par la mise en œuvre de protocoles de sécurité avancés pour stocker, traiter et transmettre ces données de manière sécurisée.

Ennakl Automobiles s'engage à se conformer strictement aux réglementations en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, tout en sensibilisant et formant son personnel au devoir de protection de ces données.

Protection des données à caractère personnel



Ennakl Automobiles s'engage à traiter toutes les données à caractère personnel avec le plus grand respect et à faire preuve de transparence envers son groupe quant à ses pratiques de gestion des données.

L'objectif de Ennakl Automobiles est de créer un environnement de confiance pour tous ceux qui interagissent avec elle, en assurant la confidentialité et la sécurité de leurs informations personnelles.



Les bonnes pratiques

- Le process de traitement des données à caractère personnel est sécurisé et protégé et doit être scrupuleusement respecté.
- La destruction des données à caractère personnel et non essentiels aux opérations de Ennakl Automobiles doivent être réalisés conformément à la procédure retenue.
- Il est strictement interdit aux collaborateurs de Ennakl Automobiles de transmettre les données personnelles en leurs disposition sans accord express du supérieur hiérarchique et du compliance officer. La demande de clarification sur la finalité de ce transfert de données doit être systématiquement exigé.
- Ennakl Automobiles veille à ce que ses employés comprennent les politiques de protection des données de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la collecte, le stockage, le partage et la suppression des données personnelles.
- Ennakl Automobiles met en place des mesures de sécurité robustes pour protéger les données personnelles.



Notre engagement

La problématique environnementale est au cœur des préoccupations de Ennakl Automobiles. La préservation de l'environnement est une priorité au sein du groupe et une exigence confirmée dans l'ensemble des relations de Ennakl Automobiles avec son réseau, ses partenaires et ses clients.

Ennakl Automobiles s'engage à prioriser la préservation de l'environnement et à réduire l'impact de ses opérations commerciales sur l'environnement.

Ennakl Automobiles s'engage à mettre en place des stratégies évolutives et adaptés à l'environnement (tel que proposer des politiques appropriés dans le traitement des pièces détachées et des huiles usagées).

Ennakl Automobiles s'engage à intégrer au mieux les nouvelles stratégies fonctionnelles et technologiques à finalité environnementales dans les procédures et lieux de travail.

Les collaborateurs sont encouragés à s'y engager en respectant toutes les politiques et procédures adoptées en matière de protection de l'environnement et de promotion de pratiques de travail respectueuses de l'environnement.



Comment agir

Ennakl Automobiles, l'ensemble de ses collaborateurs, son réseau ainsi que ses partenaires sont appelés à apporter une vigilance appropriée et un engagement scrupuleux à contrôler le respect de la prise en compte des politiques environnementales adoptées par l'entreprise dans l'ensemble de leurs activités.

Ennakl Automobiles s'engage à intégrer les procédures les plus adaptées en matière de protection de l'environnement, cela inclue la mise en place de procédures de signalement pour l'ensemble du groupe.

L'ensemble des collaborateurs doivent adopter de bonnes pratiques environnementales admises au sein de l'entreprise et son tenu de respecter toutes les procédures en matière de réduction de la consommation d'énergie.

Ennakl Automobiles s'engage à respecter ses obligations en matière de réglementation environnementale et à encourager ses collaborateurs à participer activement aux bonnes pratiques admises aux seins des différents départements de l'entreprise.

En raison de leur impact significatif sur les personnes et la planète, les chaînes d'approvisionnement en matières premières, en particulier, doivent faire l'objet d'une vigilance particulière de la part de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.



Ennaki Automobiles, l'ensemble de ses collaborateurs, son réseau ainsi que ses partenaires sont appelés à apporter une vigilance appropriée et un engagement scrupuleux à contrôler le respect de la prise en compte des politiques environnementales adoptées par l'entreprise dans l'ensemble de leurs activités.

Ennaki Automobiles s'engage à intégrer les procédures les plus adaptées en matière de protection de l'environnement, cela inclue la mise en place de procédures de signalement pour l'ensemble du groupe.

L'ensemble des collaborateurs doivent adopter de bonnes pratiques environnementales admises au sein de l'entreprise et son tenu de respecter toutes les procédures en matière de réduction de la consommation d'énergie.

Ennaki Automobiles s'engage à respecter ses obligations en matière de réglementation environnementale et à encourager ses collaborateurs à participer activement aux bonnes pratiques admises aux seins des différents départements de l'entreprise.

En raison de leur impact significatif sur les personnes et la planète, les chaînes d'approvisionnement en matières premières, en particulier, doivent faire l'objet d'une vigilance particulière de la part de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Ennaki Automobiles s'engage à :

- Respecter et améliorer d'une manière continue le développement durable d'Ennaki Automobiles et de son réseau.
- Participer à des formations en la matière avec ses partenaires et son réseau.
- Prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir, minimiser ou faire cesser toute chose ou action entravant le développement durable.



Les bonnes pratiques

- L'objectif de Ennaki Automobiles est de réduire l'emprunte environnementale de l'entreprise, de ses collaborateurs et de fixer des objectifs réalistes et ambitieux. A ce titre, elle s'engage à développer des politiques participatives en termes de protection de l'environnement et à soutenir une communication réactive et transparente sur les stratégies environnementales.
- Ennaki Automobiles s'engage à établir un suivi rigoureux des signalements liées aux questions environnementales avec une valorisation du rôle des alerteurs.
- Ennaki Automobiles s'engage à sensibiliser périodiquement l'ensemble de son écosystème aux problématique environnementales.

Conflit d'intérêt

Conflit d'intérêt au sein de Ennakl Automobiles



Notre engagement

Ennakl Automobiles accorde une grande importance à l'évitement de conflits d'intérêts et s'efforce de prendre des décisions basées uniquement sur des critères objectifs, en excluant toute influence de ses relations personnelles ou de ses intérêts privés.

Cette approche vise à garantir l'intégrité de ses actions et à maintenir la confiance de son groupe, de son réseau, de ses clients, de ses fournisseurs, de ses partenaires ou de toute autre personne avec laquelle elle interagit dans le contexte professionnel.



Comment agir

Afin d'écartier tout risque de survenance d'un conflit d'intérêts au sein de Ennakl Automobiles, il est impératif que les collaborateurs signalent par écrit à leur supérieur hiérarchique et au compliance officer tout potentiel conflit d'intérêts. Cela inclut :

- Toute relation contractuelle en cours ou en cours de négociation avec un parent, un proche ou une entreprise contrôlée par un parent ou un proche qui est en relation contractuelle avec Ennakl Automobiles.
- Le recrutement d'un proche par Ennakl Automobiles.
- L'acquisition de biens ou de services par Ennakl Automobiles auprès d'une entreprise où un parent ou un proche qui occupe une fonction de responsabilité liée au contrat en question.
- La participation à une activité ou la détention d'actions dans une entreprise en relation contractuelle ou précontractuelle avec Ennakl Automobiles.
- L'existence d'une relation de subordination directe ou indirecte entre des collaborateurs qui ont des liens familiaux ou d'autres liens.

La communication de ces situations permettra de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et de prendre les mesures nécessaires pour les éviter ou les gérer de manière éthique.



Les bonnes pratiques

- Ennakl Automobiles s'engage à la mise en place d'une politique de conflit d'intérêts claire et complète, qui détaille les situations potentielles de conflit d'intérêts et les actions à prendre pour les prévenir ou les gérer.
- Ennakl Automobiles s'engage à la mise en place d'un processus de déclaration confidentiel et sécurisé pour permettre aux individus de signaler en toute sécurité les conflits d'intérêts, sans craindre de représailles.
- Ennakl Automobiles appliquera strictement la procédure de signalement et de suivi de tous les cas de confusion entre les intérêts de l'entreprise et des intérêts privés de ces collaborateurs.
- Les collaborateurs de Ennakl Automobiles sont tenus de déclarer toute les relations directes et indirectes pouvant être interprétés comme sujette au conflit d'intérêt en informant le supérieur hiérarchique et au compliance officer dès la connaissance de cette situation et à demander à vous retirer du processus en cours.

Conflit d'intérêt

Conflit d'intérêt entre les différentes marques représentées



Notre engagement

Ennakl Automobiles prendra les dispositions adéquates à la préservation des intérêts de ces différents fournisseurs et partenaires. Des procédures spécifiques sont prévues à chaque constructeur en conformité avec ses différents engagements contractuels.

Ennakl Automobiles s'engage à ce qu'aucune confusion ne soit susceptible de se créer dans l'esprit de la clientèle entre les différents produits et services proposés.

Ennakl Automobiles en vue d'être en conformité avec les objectifs stratégiques définis avec les différents constructeurs et marques représentées apportera les mesures nécessaires pour s'y conformer.

Des conflits d'intérêts peuvent survenir dans de nombreuses situations aussi bien à Ennakl Automobiles, à ses fournisseurs, à ses partenaires, au sein du groupe, auprès de son réseau ou à ses clients. Une procédure de signalement sera mise en place et fera l'objet d'évaluation et de revue périodique.



Comment agir

Ennakl Automobiles s'engage à se conformer rigoureusement à la politique commerciale définie par chaque constructeur, qui pourra évoluer au cours du partenariat.

Ennakl Automobiles s'engage à informer ses fournisseurs de tout risque de conflit d'intérêt dont elle a eu connaissance, notamment par ses clients.



Les bonnes pratiques

- Les collaborateurs au sein de Ennakl Automobiles sont tenus de signaler toutes pratiques, faits ou soupçons d'atteinte à l'intérêt légitime d'une des marques représentées par l'entreprise.
- Le respect des procédures spécifiques pour chaque marque représentée doit être scrupuleusement appliqués, toute pratique contraire est susceptible d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre du contrevenant.
- Un rappel de la procédure de signalement en cas de conflit d'intérêt entre les différentes marques sera périodiquement effectué à l'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles.
- Les intérêts de chacune des marques distribuées seront pris en compte de manière distinctes et ce, quelque soit l'importance accordée à telle ou telle marque.

Règle en matière de pratiques anticoncurrentielles



Notre engagement

L'engagement de Ennaki Automobiles repose sur des valeurs fondamentales telles que le mérite, l'économie de marché et la concurrence loyale.

Ennaki Automobiles, dans le cadre de l'ensemble des activités où elle opère, s'engage à respecter les règles d'une concurrence saine, équitable et éthique.

Ennaki Automobiles s'engage à adopter une démarche active de prévention de toute pratique anticoncurrentielle, au sein de Ennaki Automobiles vis-à-vis des différentes marques représentées aussi bien que la concurrence conformément à la réglementation en vigueur.

Ennaki Automobiles s'interdit toutes ententes expresses ou tacites ayant un objet ou un effet anticoncurrentiel ou à fausser la concurrence :

- qui vise à faire obstacle à la fixation des prix par le libre jeu de l'offre et de la demande,
- limiter l'accès au marché à d'autres entreprises ou le libre exercice de la concurrence,
- limiter ou contrôler la production, les débouchés, les investissements, ou le progrès technique,
- répartir les marchés ou les sources d'approvisionnement,
- l'exploitation abusive d'une position dominante sur le marché intérieur ou sur une partie substantielle de celui-ci,
- l'exploitation abusive d'un état de dépendance économique dans lequel se trouve une entreprise cliente ou un fournisseur qui ne dispose pas de solutions alternatives, pour la commercialisation, l'approvisionnement ou la prestation de service.



Comment agir

Ennaki Automobiles s'engage à ne jamais communiquer à tout tiers des informations tenues confidentielles dans le cadre des engagements contractuelles avec ses fournisseurs ou distributeurs, ou clients.

Ennaki Automobiles s'engage à ne jamais conclure d'accords en violation des principes de la libre concurrence, que ce soit avec nos concurrents, nos fournisseurs ou nos clients et à ne jamais conclure d'entente en vue de la fixation des prix et de répartition des parts de marché (horizontaux ou verticaux).

Règle en matière de pratiques anticoncurrentielles



Les bonnes pratiques

- Ennakl Automobiles s'engage à rappeler périodiquement les règles relatives à la concurrence légale, au respect des valeurs éthiques dans toute actions de l'entreprise.
- Ennakl Automobiles refuse systématiquement de participer à tout entente ou participation à des pratiques anticoncurrentielles (pas d'accords contraires aux principes de libre concurrence) et interdit à l'ensemble de ses collaborateurs d'y participer directement ou indirectement avec l'obligation de signaler tous les faits pouvant s'y rapporter à leurs supérieurs hiérarchiques ou au compliance officer avec tout moyen pouvant laisser une trace écrite.
- Les collaborateurs de Ennakl Automobiles ainsi que son réseau sont tenus obligatoirement de signaler toute commande passée, dont la finalité est d'éluder la compétence territoriale de distribution de Ennakl Automobiles.

Lutte contre le harcèlement



Notre engagement

Ennakl Automobiles interdit toute forme d'harcèlement sur le lieu de travail, cela implique notamment tout langage ou comportement malvenu ou offensant dirigé contre une autre personne sur la base d'une caractéristique personnelle particulière et toutes les situations où les personnes sont maltraitées, menacées ou agressées dans des circonstances liées à leur travail.

Les collaborateurs sont tenus de signaler toute violation dès qu'ils ont eu connaissance ou qu'ils soupçonnent dans le cadre de leurs relations avec Ennakl Automobiles.

Ennakl Automobiles fait de la protection de ses collaborateurs contre le harcèlement sa priorité et s'engage à mettre en place des procédures de signalements simplifiés et anonymes. Ces procédures feront l'objet d'évaluations et de revue périodiques.



Comment agir

- Sensibiliser les collaborateurs de Ennakl Automobiles sur la réglementation en vigueur et les enjeux relatifs à la lutte contre le harcèlement.
- Traiter tous les collaborateurs de manière égale et avec respect.
- Encourager le signalement de toute forme de harcèlement dès la prise de connaissance de ses faits via les différents canaux suivants :

E-mail : adnen.boujbel@ennakl.com

Téléphone : +216 36 036 420



Les bonnes pratiques

- Ennakl Automobiles s'engage à encourager ses collaborateurs à signaler tous les comportements déplacés dont ils ont eu connaissance dès leurs réalisations.
- Ennakl Automobiles s'engage à communiquer périodiquement sur les agissements / pratiques / activités répréhensibles (pendant et en dehors des heures de travail) en vue d'éviter tout risque de répétitions de ces agissements.
- Ennakl Automobiles s'engage à instaurer des processus d'écoute à l'ensemble des collaborateurs sans aucun traitement discriminatoire.

Lutte contre la discrimination



Notre engagement

Ennakl Automobiles s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation relative à la lutte contre les discriminations en vigueur en Tunisie dans le cadre de ses activités et conformément à nos engagements vis-à-vis de nos fournisseurs, nos partenaires, et de nos clients.

Ennakl Automobiles s'engage à entreprendre une politique active dans la lutte contre les discriminations. L'objectif est que l'environnement du travail soit exempt de tout risque d'abus et de discrimination qui peuvent toucher la situation des collaborateurs.

Ennakl Automobiles s'engage également à diffuser la culture des droits de l'Homme, de l'égalité, de la tolérance et l'acceptation de l'autre, en intégrant la sensibilisation et la formation sur cette problématique à l'ensemble de ses activités.

A ce titre, Ennakl Automobiles recommande vivement à l'ensemble des collaborateurs au sein du groupe, à son réseau et à ses partenaires de faire immédiatement part de leurs préoccupations.



Comment agir

Ennakl Automobiles interdit la prise en compte de toute forme de discrimination et toute atteinte à la dignité humaine aussi bien dans le cadre des relations de travail entre les collaborateurs que dans le cadre de toutes les relations commerciales avec ses fournisseurs, ses partenaires et ses clients.

Ennakl Automobiles s'engage à mettre en place un environnement respectueux, éthique et égalitaire pour l'ensemble des collaborateurs, du groupe et du réseau, notamment en:

- Évaluant régulièrement les pratiques et les politiques pour détecter et corriger toute forme de discrimination.
- Évitant les pratiques discriminatoires basées sur l'origine, le sexe, l'apparence physique, le handicap, l'âge, ou tout autre critère discriminant.
- Élaborant des politiques anti-discrimination explicites et mettre en place des mécanismes de signalement des cas de discrimination.
- Assurant la formation des responsables ressources humaines sur la non-discrimination et l'égalité des chances.
- Évaluant régulièrement les pratiques et les politiques de l'entreprise pour détecter et corriger toute forme de discrimination.

Les collaborateurs sont tenus de signaler tout comportement discriminatoire touchant à la dignité humaine au responsable ressources humaines conformément aux procédures suivantes :

E-mail : adnen.boujbel@ennakl.com

Téléphone : +216 36 036 420



Les bonnes pratiques

- Ennakl Automobiles s'engage à rappeler (discours / comportement / process) les problématiques liées à la discrimination et à élaborer des politiques actives de lutte contre les différentes sortes de discriminations susceptibles d'être rencontrées au sein de l'entreprise.
- Ennakl Automobiles s'engage à apporter une écoute active des faits pouvant être qualifiés de discriminatoire et à œuvrer activement à pacifier le climat social au sein de l'entreprise.
- L'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles sont tenus de signaler toutes les pratiques discriminatoires notamment celles liées au sexe, au genre à l'origine raciale, etc.

Lutte contre la corruption



Notre engagement

La lutte contre la corruption et le trafic d'influence figure au premier rang des préoccupations de Ennakl Automobiles.

Ennakl Automobiles a conscience que la corruption impacte négativement son marché et est préjudiciable au consommateur.

Ennakl Automobiles dans le cadre de l'ensemble des activités où elle opère s'engage à lutter activement contre toutes les formes d'abus de pouvoir, de l'autorité ou de fonction en vue d'obtenir un avantage personnel.

Ennakl Automobiles a recours à des systèmes d'audit et d'évaluation internes et externes en vue de limiter et d'éradiquer les pratiques de nature à encourager des pratiques contre la corruption.

L'activité de Ennakl Automobiles est soumise aux principes de la concurrence loyale, la transparence et l'intégrité.

La corruption cible les actions impliquant :

La proposition, la promesse, le don ou l'offre de biens ou de faveurs, la sollicitation, l'acceptation, la réception ou la présentation de biens ou faveurs, de manière directe ou indirecte, dans le but d'obtenir un acte spécifique, de décourager un acte, de gagner des faveurs ou d'obtenir des avantages particuliers.



Comment agir

Ennakl Automobiles s'interdit de pratiquer ou de participer directement ou indirectement à des paiements irréguliers que ce soit en percevant ou en sollicitant, d'accepter de recevoir, d'offrir, de promettre ou de donner.

Ennakl Automobiles s'engage à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses partenaires et ses clients aux risques liés à la corruption et à les inviter à œuvrer pour la lutte contre ces pratiques illégales.

Ennakl Automobiles s'engage à diffuser les informations actualisées relatives à la corruption et aux mécanismes de lutte contre la corruption.

Ennakl Automobiles s'engage à instituer un canal de signalement d'éventuelles actions ou infractions relatives à la corruption.



Les bonnes pratiques

- L'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles sont tenus de refuser systématiquement de régler toute somme d'argent ou toute gratification ou échange de faveur en échange de l'homologation de véhicules.
- Ennakl Automobiles s'engage à afficher et à conduire une lutte contre toutes les formes de corruption (de la part de ses collaborateurs ou émanant de toute entités contractantes ou clients).
- L'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles sont tenus de solliciter une confirmation pour toute opération non habituelle et / ou présentant des risques d'illégalité ou de non-conformité avec les procédures admises au sein de l'entreprise.
- Ennakl Automobiles s'engage à mettre à jour les zones de risques de corruption identifiées et à communiquer à l'ensemble de ses collaborateurs et son réseau sur ces problématiques.
- L'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles sont tenus de signaler à son supérieur hiérarchique et au compliance officer par tout moyen laissant une trace écrite de toute libéralités significatives au-delà d'un certain seuil et de s'engager à les refuser ou doivent être remis à l'entreprise.

Lutte contre le blanchiment d'argent



Notre engagement

Ennakl Automobiles s'inscrit pleinement dans une politique active de lutte contre le blanchiment d'argent. Cela inclue toutes les opérations ou présomption sur l'origine illégale des fonds ou des biens objet de blanchiment à savoir notamment :

- Des transactions suspectes, inhabituelles et/ou d'un montant anormalement élevé.
- Des transferts d'argent émanant de paradis fiscaux.
- Des opérations de paiement envoyées ou reçues de la même personne vers ou depuis des - comptes bancaires différents.
- Un intermédiaire qui agit au nom d'un tiers sans justification apparente.



Comment agir

Ennakl Automobiles, fixe périodiquement la liste des signes susceptibles d'alerter sur la suspicion de blanchiment d'argent :

- Commandes incompatibles avec les pratiques habituelles d'un client ou d'un fournisseur.
- Demandes de paiement en espèces.
- Demandes d'effectuer des paiements à des tiers ou d'accepter des paiements de tiers.
- Demandes d'effectuer des paiements sur des comptes dans un pays où le fournisseur n'a pas d'habitude un rattachement particulier.
- Demandes d'expédition de produits vers un pays autre que le territoire d'activité de Ennakl Automobiles sans justification apparente.



Les bonnes pratiques

- Ennakl Automobiles a pour objectif d'entretenir des relations commerciales qu'avec des partenaires en conformité avec la réglementation en vigueur.
- L'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles sont tenus de signaler à son responsable hiérarchique, toute demande de versement en dehors des procédures admises. Il est exigé de demander les clarifications nécessaires et en informer son responsable hiérarchique par tout moyen laissant une trace écrite.
- Ennakl Automobiles s'engage à communiquer à l'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles les signes d'irrégularités, de suspicions et de tentative de blanchiment d'argent identifiées tel que des transactions inhabituelles (exemple le recours à l'argent liquide en dehors des seuils légaux, certaine relations suspectes, des relations avec des régions spécifiques, etc).

Lutte contre les pratiques d'initié



Notre engagement

Ennakl Automobiles traite les informations privilégiées susceptibles d'avoir une influence sur le cours du marché conformément aux prescriptions légales relatives aux marchés de capitaux et nous ne tolérons aucun délit d'initié.

Nos connaissances privilégiées ne sont utilisées qu'en interne, dans le respect des règlements internes en vigueur, et nous ne les révélons pas aux personnes extérieures à l'entreprise, y compris aux membres de notre famille.

Ennakl Automobiles prendra les dispositions adéquates à la préservation de toute information susceptible d'engendrer des délits d'initié.

Cela inclue les informations privilégiées et non publiques et qui sont susceptible de générer un avantage financier (notamment lorsqu'elles sont utilisées pour acheter ou vendre des véhicules, sur la situation financière de l'entreprise ou de situation susceptible d'avoir un impact significatif sur l'entreprise).

Des procédures spécifiques de partage et de divulgations des informations classés privilégiées et confidentielles seront périodiquement revues et contrôlés.



Comment agir

Les collaborateurs ayant accès à des informations privilégiées sont tenus de ne jamais les partager que dans le cadre du respect des procédures internes de partage des données notamment les informations relatives aux :

- quotas de véhicules susceptibles d'être importés,
- la revue de la tarification,
- les informations confidentielles susceptible de donner un avantage injustifié au regard des intérêt de Ennakl Automobiles, au sein du groupe, de ses fournisseurs, de ses partenaires, auprès de son réseau et de ses clients.

Les informations privilégiées ne doivent être susceptibles d'être partagées entre collaborateurs que si cela est justifié par la nécessité du travail.

Il est interdit à tous les collaborateurs de tirer un avantage direct ou indirect de toutes information à laquelle ils ont eu accès dans le cadre de leurs fonctions ou de leurs relations avec Ennakl Automobiles.

Il est interdit à tout employé possédant des informations importantes et non publiques de vendre ou d'acheter des titres boursiers, ou de divulguer lesdites informations ; cela implique toute information qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importante dans le cadre d'une décision d'acheter, de vendre ou de conserver des titres boursiers.

Lutte contre les pratiques d'initié



Les bonnes pratiques

- L'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles s'engagent à ne jamais partager d'information privilégiée dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, à tout tiers même sans finalité directe identifiée.
- L'ensemble des collaborateurs et du réseau Ennakl Automobiles s'engagent à refuser de participer à des réunions ou des conversations portant sur des informations ou le partage de données confidentielles.

QUI CONTACTER ?

Avez vous vu quelque chose ?

Si vous êtes témoins, confronté ou informé d'une situation ou une conduite contraire aux règles de ce code, vous avez la possibilité de signaler cette situation de manière confidentielle, voire anonyme.

Ennakl Automobiles garantit une stricte confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte, de la personne visée par l'alerte et des faits objets du signalement. Les signalements sont traités en toute confidentialité, sous réserve des obligations légales applicables et d'éventuelles procédures administratives ou judiciaires.

Responsable Compliance



emna.ferjani@ennakl.com



+216 36 036 356

Plateforme de signalement



<https://ennakl.sharepoint.com/sites/Intranet>

Principaux textes de références

- Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme du 16 juin 2011.
- Loi numéro 2018-35 du 11 juin 2018, relative à la responsabilité sociale des entreprises.
- Code du Travail Tunisien.
- Loi numéro 2004-73 du 2 août 2004, modifiant et complétant le Code pénal concernant la répression des atteintes aux bonnes mœurs et du harcèlement sexuel.
- Loi organique numéro 2004-63 du 27 juillet 2004, portant sur la protection des données à caractère personnel.
- Loi numéro 1996-41 du 10 juin 1996 relative à la gestion des déchets et leur élimination.
- Décret numéro 1982-1355 du 16 Octobre 1982 relative à la réglementation de la récupération des huiles usagées.
- Décret numéro 2000-2339 du 10 octobre 2000 relative à liste des déchets dangereux.
- Loi numéro 2015-36 du 15 septembre 2015, relative à la réorganisation de la concurrence et des prix.
- Cahier des charges relatif à la commercialisation des matériels roulant fabriqués localement ou importés.
- Loi organique numéro 2018-50 du 23 octobre 2018, relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.
- Code du Commerce Tunisien.
- Décret-loi cadre numéro 2011-120 du 14 novembre 2011, relatif à la lutte contre la corruption.
- Loi organique numéro 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent.
- Code Pénal Tunisien.
- Loi organique numéro 2017-10 du 7 mars 2017, relative au signalement des faits de corruption et à la protection des lanceurs d'alerte.

ENNAKL
A U T O M O B I L E S



CODE DE CONDUITE

Ennakil Automobiles



- ETHIQUE**
- PROFESSIONNALISME**
- COLLÉGIALITÉ**
- RESPONSABILITÉ**
- TRANSPARENCE**
- GOVERNANCE**



V i s i o n

«Etre leader dans la distribution de produits et services d'exception pour une expérience client unique»



M i s s i o n

« Une distribution efficiente de ses produits et des solutions innovantes de services afin de consolider sa position sur le marché, garantir la satisfaction de ses clients et réussir son développement, aux moyens de collaborateurs motivés et performants »



ETHIQUE

LE POUVOIR DE L'HONNÊTETÉ

- La réputation de notre entreprise reflète le comportement éthique des gens qui travaillent chez nous.
- Nous mettons l'Ethique comme fondement de nos actions.
- Nos actes reflètent nos paroles : nous tenons nos promesses et nous nous efforçons à tenir nos engagements.
- Nous sommes honnêtes et agissons avec intégrité : nous disons la vérité.
- Nous ne devons pas prendre part à des activités qui créent, ou même, semblent potentiellement créer un conflit d'intérêts entre nos intérêts personnels et ceux de notre société.
- Nous n'acceptons pas les cadeaux, les faveurs ou les divertissements d'une valeur supérieure à celle que nous serions raisonnablement en mesure d'offrir ou qui nous obligent, ou semblent nous obliger, à agir de façon illégale, contraire aux intérêts de notre société ou aux pratiques commerciales déontologiquement reconnues.
- Nous évitons les accords qui limitent notre capacité à être en concurrence loyale dans les relations avec nos concurrents, fournisseurs et clients.
- Nous ne devons pas utiliser les informations privilégiées substantielles au sujet d'un tiers (y compris fournisseurs, clients ou concurrents) reçues du fait de notre emploi pour notre intérêt personnel ou les transmettre à autrui.
- Nous ne cherchons jamais à influencer directement ou indirectement d'autres personnes par des paiements indus ou de commissions occultes, ou par toute autre mesure non conforme à l'éthique ou susceptible de ternir notre réputation en matière d'honnêteté et d'intégrité.
- Nous ne nous laissons jamais être influencés directement ou indirectement par d'autres personnes par la réception des paiements indus ou commissions occultes, ou par toute autre mesure non conforme à l'éthique, contraires aux intérêts de notre société et susceptibles de ternir notre réputation en matière d'honnêteté et d'intégrité.

PROFESSIONNALISME

LE POUVOIR DE LA QUALITÉ

- Nous fixons des objectifs ambitieux et nous nous efforçons à les atteindre.
- Nous sommes déterminés à servir nos clients, atteindre leur satisfaction et récolter leur fidélité.
- Nous devons faire en sorte que nos décisions et nos actions individuelles contribuent à une perception positive de notre société, augmentent la satisfaction de nos clients et assurent leur fidélité.
- Nous contribuons à créer un environnement de travail épanouissant nous fournissant un sentiment de valeur personnelle.
- Nous exprimons nos opinions en bonne foi sur la façon dont nous voudrions améliorer nos performances individuelles et celles de notre société.
- Nous demandons à chacun de nous de donner le meilleur de lui-même, d'apprendre de ses réussites et de ses échecs, de saisir les opportunités d'amélioration par ses propres initiatives ou par l'intermédiaire des programmes de formation proposés par la société.
- Nous encourageons le développement personnel et nous aidons nos employés à maîtriser leurs compétences.
- Nous identifions, évaluons et gérons de façon proactive les opportunités et les risques susceptibles d'avoir un effet positif ou négatif sur notre société.
- Nous veillons à ce que nos comportements et/ou décisions ne mettent pas notre société dans une situation de risque ou dans une position désavantageuse d'un point de vue concurrentiel.
- Nous utilisons la technologie pour améliorer la performance de nos produits, rendre nos lieux de travail plus sûrs, productifs et efficaces.
- Nous soutenons les solutions durables qui protègent et préservent notre environnement.

COLLÉGIALITÉ

LE POUVOIR D'ŒUVRER ENSEMBLE

- Nous encourageons activement le travail d'équipe. Nous formons une équipe soudée et solidaire.
- Nous nous entraïdons pour réussir et nous partageons nos expériences et nos talents, nos réussites et nos échecs.
- Nous respectons ceux qui ont des avis et des expériences différentes.
- Nous respectons le caractère unique des individus et nous apprécions nos différences.
- Nous nous conformons à la bonne conduite en groupe.
- Nous respectons les autres.
- Nous invitons les autres à nous respecter. Il nous incombe de signaler tout comportement de manque de respect.
- Nous respectons la hiérarchie et nous agissons avec respect et professionnalisme.
- Nous nous interdisons la discrimination partout où nous exerçons notre activité.
- Nous constituons et conservons une main-d'œuvre productive et motivée en traitant l'ensemble de nos collaborateurs avec justice et équité.
- Nous respectons et nous reconnaissons les contributions de nos collaborateurs ainsi que celles des autres parties prenantes.
- Nous sélectionnons et plaçons nos collaborateurs sur la base de leurs qualifications, indépendamment de leur appartenance, de leur race, de leur origine, de leur religion, de leur sexe ou de leur âge.
- Nous reconnaissons et nous respectons la grande diversité qui existe entre les coutumes sociales et les traditions culturelles des régions dans lesquels nous opérons.
- Nous engageons toujours des dialogues constructifs basés sur la confiance, la bonne communication et les objectifs que nous partageons.

RESPONSABILITÉ

LE POUVOIR DE L'ENGAGEMENT

- Nous respectons la loi de notre pays.
- Nous respectons les procédures et les règlements internes de notre société.
- Nous assumons nos responsabilités.
- Nous nous engageons pour la réussite d'ENNAKL. Nous protégeons ses intérêts et préservons sa réputation.
- Nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs et ceux de notre groupe de travail.
- Il nous incombe d'adhérer aux bonnes pratiques commerciales, à suivre les règlements et les procédures d'ENNAKL et à respecter la loi.
- Nous devons préserver, protéger et utiliser l'actif de la Société d'une manière efficace et responsable. Nous sommes personnellement responsables d'utiliser tous les moyens adéquats visant à préserver les actifs d'ENNAKL contre toute perte, vol, dégât ou toutes autres utilisations illicites.
- Nous considérons les informations que nous possédons comme un actif et nous les protégeons en conséquence.
- Nous préservons les secrets professionnels et les informations confidentielles appartenant à ENNAKL, à nos clients, à nos fournisseurs et à nos partenaires.
- Nous considérons que les mots de passe pour l'accès aux systèmes y compris internet sont strictement personnels.
- Nous les préservons en secret et ne le partageons jamais.
- Nous gérons l'information à travers ces systèmes de façon responsable et professionnelle, conformément aux règlements d'ENNAKL.
- Nous reconnaissons et respectons l'intérêt de chacun vis-à-vis de la confidentialité des informations à caractère personnel.
- Lorsque nous participons aux affaires publiques ou à la vie politique, une telle activité doit s'exercer de façon individuelle, loin de l'implication d'ENNAKL et de l'utilisation de ses actifs.
- Nous contribuons à offrir un environnement où nos collaborateurs peuvent vivre leur vie en toute sécurité, en bonne santé, tout en étant productifs.

TRANSPARENCE

LE POUVOIR DE LA COMMUNICATION

- En tant que collaborateurs, nous communiquons les uns avec les autres dans un esprit de respect, d'équité, d'honnêteté et d'ouverture.
- Les rapports que nous effectuons doivent être exhaustifs, justes, précis, communiqués en temps prévus et compréhensibles.
- Nous tenons à être francs et sincères dans nos relations avec autrui, et à ne pas induire en erreur intentionnellement nos collègues, clients ou fournisseurs.
- Nous tenons à exercer un langage correct et professionnel, en matière de communication écrite ou verbale.
- Nous tenons à respecter l'intégrité de nos rapports financiers et livres comptables permettant les enregistrements de nos écritures comptables de façon complètes, précises, correctes, sincères et qui reflètent la réalité financière d'ENNAKL.
- Nous devons faciliter les travaux de contrôles internes.

GOVERNANCE

LE POUVOIR DE LA RÉUSSITE

- Nous nous engageons à atteindre et même dépasser nos objectifs à court, moyen et long termes.
- Nous sommes tous responsables de nos objectifs individuels et collectifs tels que définis mutuellement avec notre groupe de travail.
- Nous assurons un suivi au quotidien des performances individuelles et collectives et nous nous entraïdons à les réaliser.
- Nous célébrons la réussite et nous récompensons la performance de nos talents.
- Nous mettons les actions nécessaires afin de rattraper les retards par rapport aux objectifs individuels et collectifs.
- Nous comprenons l'importance de nos collaborateurs dans le succès durable d'ENNAKL.
- Nous attirons et développons la meilleure équipe, les personnes innovantes et motivées aux performances élevées.
- Nous planifions de façon stratégique nos besoins en main-d'œuvre.
- Nous instaurons la confiance et suscitons l'engagement à travers un dialogue ouvert et honnête et nous encourageons nos collaborateurs à réaliser leurs aspirations professionnelles et leur développement personnel.
- Nous gérons notre activité par le contrôle de nos indicateurs de performances individuels et collectifs.

الحوكمة الرشيدة

مفعول النجاح

« نلتزم بتحقيق أهدافنا القصيرة والمتوسطة والطويلة المدى، بل يتجاوز التزامنا ذلك.

« نتحمل جميعنا مسؤولية أهدافنا الفردية والجماعية مثلما تم تحديدها مع مجموعة عملنا.

« نتابع يوميا النتائج الفردية والجماعية ونتعاون على تحقيقها.

« نحتفل بالنجاح ونكافئ مردودية مواهبنا.

« نضع الخطط اللازمة لتدارك التأخير الحاصل في الأهداف الفردية والجماعية.

« نعني أهمية عملتنا في النجاح المستديم لشركة النقل.

« نستقطب ونكون أفضل مجموعة أشخاص مبدعين ومحفزين وندفعهم إلى تحقيق نتائج عالية.

« نخطط حاجياتنا في مجال الموارد البشرية بطريقة استراتيجية.

« نرسى أساس الثقة والالتزام عبر حوار مفتوح ونزيه ونشجع مواردنا البشرية على تحقيق طموحاتهم المهنية والشخصية.

الشفافية

مفعول التواصل

- ✦ التواصل مع بعضنا البعض في إطار الاحترام والعدالة والنزاهة والتفتح.
- ✦ يجب أن تكون تقاريرنا شاملة وصحيحة ودقيقة مع مراعاة الآجال والفهم.
- ✦ نحرض على الصراحة والصدق في علاقتنا مع الغير وعلى عدم خداع زملائنا وحرصنا ومزودينا.
- ✦ نحرض على استعمال لغة سليمة وحرفية في مجال التواصل الكتابي أو الشفوي.
- ✦ نحرض على احترام نزاهة تقاريرنا المالية ودفاتر الحسابات التي تدرج فيها القيود المحاسبية كلها مع اعتبار الدقة والصحة والصدق، علما وأنها تعكس الواقع المالي لشركة النقل.
- ✦ نسعى إلى تيسير أعمال المراقبة الداخلية في صورة وقوعها

المسؤولية

مفعول الالتزام

- ◀ نحترم قانون بلدنا.
- ◀ نحترم الإجراءات و اللائحات الداخلية لشركتنا. نتحمل مسؤولياتنا.
- ◀ نلتزم بإنجاح شركة النقل. نحمي مصالحها و سمعتها .
- ◀ نحن عاقدون العزم على بلوغ أهدافنا وأهداف مجموعتنا.
- ◀ يتحتم علينا الالتزام بالقواعد التجارية السليمة وإتباع اللائحات وإجراءات شركة النقل وكذلك باحترام القانون.
- ◀ يجب علينا المحافظة على أصول الشركة واستعمالها بطريقة ناجحة ومسؤولة. نحن مسؤولون شخصيا على توظيف كافة الوسائل الملائمة والكفيلة بالمحافظة على أصول شركة النقل من الضياع والسرقة والتلف والاستعمالات غير المشروعة.
- ◀ تعتبر المعلومات التي نملكها أصل من الأصول يجب حمايته.
- ◀ نحافظ على الأسرار المهنية والمعلومات السرية التابعة لشركة النقل وحرفائنا ومزودينا وشركائنا. نكره أن كلمات العبور للنفاز إلى الأنظمة وإلى انترنيت هي شخصية للغاية، فنحافظ على سريتها وألا نعلم بها الغير أبدا.
- ◀ ندير المعلومات عبر هذه الأنظمة بطريقة مسؤولة وحرفية طبقا لللائحات بشركة النقل. نعتزف بأهمية سرية معلومات كل فرد ذات طابع شخصية ونحترمها.
- ◀ عندما نشارك في الشؤون العامة أو في الحياة السياسية، فإن مثل هذا النشاط يمارس وجوبا بطريقة فردية دون إشراك شركة النقل واستعمال أصولها.
- ◀ نساهم في توفير محيط تستطيع موارنا البشرية العيش فيه بأمان وصحة مع ضمان الإنتاجية..

العمل الجماعي

مفعول المجموعة

- نحث كثيرا على العمل الجماعي، فنحن فريق ملتحم ومتضامن.
- نتعاون لتحقيق النجاح ونتقاسم خبراتنا ومواهبنا وكذلك نجاحاتنا وخيباتنا.
- نحترم أصحاب الآراء والخبرات المختلفة.
- نحترم الطبع الفريد لكل فرد ونؤمن اختلافاتنا.
- نلتزم بحسن السلوك في المجموعة.
- نحترم الغير.
- ندعو الآخر إلى احترامنا، يتحتم علينا الإبلاغ عن كل سلوك غير محترم.
- نحترم التسلسل الإداري ونعمل بأدب وحرفية.
- نرفض التمييز في كل مكان نمارس فيه نشاطنا.
- نعمل على تأسيس رأس مال بشري محفز وذا مردودية عالية كما نعمل على المحافظة عليه قوامنا في ذلك العدل والإنصاف.
- نحترم ونعترف بمساهمة رأس مالنا البشري وكل الأطراف المتداخلة الأخرى.
- نقول على اختيار وتشغيل رأس مالنا البشري على أساس كفاءته دون اعتبار انتمائه وعرقه وأصله ودينه وجنسه وسنه.
- نحترم بالتنوع الكبير للتقاليد الاجتماعية والثقافية الخاصة بالجهات التي نعمل فيها ونحترمها.
- ندعو دائما إلى الحوار البناء القائم على الثقة والتواصل الجيد وتبادل الأهداف

الاحترافية

مفعول الجودة

◀ نحدد أهدافا طموحة ونسعى إلى تحقيقها.

نحن مصممون على خدمة حرفائنا ونيل رضاهم والحصول على إخلاصهم.

يجب علينا أن نبذل ما في وسعنا حتى تساهم قراراتنا وأعمالنا الشخصية في وضع صورة إيجابية لشركتنا وتزيد من رضا الحرفاء وتضمن إخلاصهم.

نساهم في إحداث محيط عمل يبعث على الانشراح ويدفعنا إلى الشعور بقيمة الشخصيات.

نعبر عن آرائنا بحسن نية حول طريقة تحسين نتائجنا ونتائج شركتنا.

نطلب من كل فرد بذل كل ما في وسعه والتعلم من نجاحاته وإخفاقاته وانتهاز فرص التحسين عن طريق مبادراته الخاصة أو برامج التكوين التي تقترحها الشركة.

◀ نشجع على تطوير مواردنا البشرية ونساعدنا على التحكم في كفاءتها.

نولي تحديد وتقييم وإدارة الفرص والأخطار التي من شأنها أن تؤثر بطريقة إيجابية أو سلبية على شركتنا.

◀ نحرض على ألا يضع سلوكنا و/أو قراراتنا شركتنا في وضعية خطرة أو مجدفة في المجال التنافسي.

◀ نستخدم التكنولوجيا لتحسين مردود منتوجاتنا والرفع في سلامة أماكن العمل وإنتاجيتها ونجاعتها.

◀ ندعم الحلول المستدامة التي تحمي محيطنا وتحافظ عليه.

الأخلاق

مفعول النزاهة

تعكس سمعة مؤسستنا السلوك الأخلاقي
للعاملين فيها.

◀ الأخلاق هي أساس تصرفاتنا.

◀ أفعالنا تعكس أقوالنا. نحن نفي بوعودنا
ونسعى للوفاء بالتزاماتنا.

◀ نحن أمنا قوامنا النزاهة في العمل و صادقون
في القول.

◀ ينبغي ألا نشارك في أنشطة تتعارض فيها
مصالحنا مع مصالح شركتنا.

✱ نقبل الهدايا أو الهبات التي تفوق قيمتها مبالغ
معقولة نستطيع تقديمها أو تدفعنا فعلاً أو في
الظاهر إلى مخالفة القوانين أو العمل ضد مصالح
شركتنا أو مخالفة الممارسات التجارية المعترف
بها في مجال الأدبيات.

✱ نخجنب الاتفاقيات التي تحد من قدرتنا على
المنافسة الشريفة في علاقاتنا مع المنافسين
والمزودين والحرفاء.

✱ يحق لنا أن نستعمل ما نحصل عليه بموجب
عملنا من معلومات جوهرية حول الغير (بما في
ذلك المزودين والحرفاء والمنافسين) لمصلحتنا
الشخصية أو نخبر بها الغير

✱ لنا لا نسعى أبداً إلى التأثير على الغير بصفة
مباشرة أو غير مباشرة عن طريق دفع مبالغ غير
مستحقة أو عمولات سرية أو إجراءات منافية
للأخلاق أو من شأنها أن تكدر صيتنا في مجال
الاستقامة والنزاهة.

◀ لا نسمح للغير أن يؤثر علينا بصفة مباشرة أو غير
مباشرة عن طريق استلامنا مبالغ غير مستحقة
أو عمولات سرية أو إجراءات منافية للأخلاق أو
من شأنها أن تكدر صيتنا في مجال الاستقامة
والنزاهة.

النقل



الرؤيا

أن نكون قادة في توزيع الإنتاج والخدمات الإستثنائية من أجل تجربة فريدة مع العميل.



المهمة

توزيع كفاء للمنتوجات والحلول المجددة للخدمات من أجل تعزيز الموقع في السوق وضمان رضا العملاء والنجاح في التطور عن طريق المتعاونين ذوي التحفيز والكفاءة.





مدونة السُّلوك

للتقل للسيارات

الأخلاق

الاحترافية

العمل الجماعي

المسؤولية

الشفافية

الحكمة الرشيدة